

13. PRET DU CHAPITEAU DES ATLANTES

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24

L'an deux mille vingt-cinq le lundi dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi sept mars deux mille vingt-cinq.

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

SYLVIE GRENIER REPRESENTEE PAR SARAH CHEVALLIER
AMANDINE MENUZZO REPRESENTEE PAR GENEVIEVE NICOLAS
DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA
VINCENT OUSLATI REPRESENTE PAR MATTHIEU PERONA

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : SYLVETTE CARTIER

La commune a reçu une demande de prêt du chapiteau des Atlantes (au fond de l'église) pour une exposition sur l'art roman au Musée national d'art de Catalogne à Barcelone du 19 Mars au 28 Juin 2026.

Tous les frais et formalités liés au prêt, y compris l'assurance clou à clou, l'emballage et le transport sont pris en charge par le requérant

Monsieur Samuel Gibiat, Conservateur des monuments historiques s'est prononcé favorablement au regard de la portée scientifique et culturelle incontestable du projet

Les élus du bureau municipal se sont prononcés à leur tour favorablement au prêt du chapiteau

Le conseil Municipal,
Vu l'exposé qui lui est fait

A L'UNANIMITE

Approuve le prêt du chapiteau des atlantes au Musée national d'art de Catalogne à Barcelone du 19 Mars au 28 Juin 2026
Autorise toutes les formalités inhérentes au prêt, au transport et aux assurances

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 17 mars 2025
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

SYLVETTE CARTIER